



RES COUMO THIL

Informa Thil

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE THIL

n° 98 JUIN 2022

Embellissement floral de notre village



Le Mot du Maire



Enfin, la vie normale reprend ses droits. Les mesures contraignantes s'assouplissent. Nous pouvons maintenant évoluer plus librement et nous rencontrer. Il est plaisant de pouvoir à nouveau profiter de tous les événements sportifs et culturels organisés par les associations et communes de notre territoire.

Thil n'est pas en reste... La programmation des manifestations est bien chargée, certaines ayant déjà eu lieu comme la fête locale dont la précédente édition date de 2019. Je ne peux que féliciter le comité des fêtes, organisateur de cette belle réussite. Les fêtes de fin d'année des écoles et des différentes activités du foyer rural se sont déroulées en juin et tout début juillet ainsi que le marché gourmand le 25 juin qui n'avait pas eu lieu depuis 2 ans. Et cela n'est pas terminé, nous aurons la joie de nous retrouver au forum des associations le 2 septembre et le prochain DépolluThil aura lieu le 19 septembre en espérant que la météo nous soit favorable.

Au-delà des divers événements, nous pouvons nous réjouir des deux ouvertures de commerces sur la commune qui redonnent vie au cœur de village : l'épicerie « Délices d'Hélène » en décembre 2021 et « Le P'tit Thil », café, restaurant, commerce multiservices le 14 mai dernier.

La réhabilitation de l'ancienne poste dans le cadre du projet national « 1000 cafés » a donc enfin vu le jour. Il s'agit d'un travail d'équipe porté par l'ensemble des conseillers qui a débuté fin 2018 et s'est achevé pour nous à l'occasion de la remise des clés à Iléan Thomas, le gérant.

Concernant les autres travaux, l'éclairage du terrain de tennis est à nouveau fonctionnel en toute

sécurité. Mais aussi, la réfection des toilettes de l'école élémentaire, longtemps attendue, est programmée pour cet été.

En prime, le puits de la petite place face à la halle a nettement évolué. Il a été également habillé d'un banc, déjà largement utilisé, et une pompe a été installée permettant à Laurent et Alexis d'arroser les plantations communales. Un grand merci à Pierre pour son aide dans cette réalisation.

Notre engagement « Ensemble pour un village dynamique » prend tout son sens.

Malheureusement, à côté de toutes ces réjouissances, notre équipe a été particulièrement affectée par le décès soudain d'un de nos conseillers, Gatien ARNAULT le 21 avril dernier. Nous nous souviendrons de sa gentillesse, de sa joie de vivre, des moments conviviaux, des riches échanges et de son engagement si fort pour la vie de notre village.

Avec l'arrivée des beaux jours, il me semble particulièrement important de remettre l'accent sur le « vivre ensemble ». En effet toutes les activités, sorties, entretien des jardins, promenades, « garden party »... qui fleurissent en cette période de l'année doivent se dérouler dans la bonne humeur et le respect du voisinage.

C'est pourquoi il est primordial que chacun à son niveau œuvre pour que Thil reste un village où nous avons plaisir à vivre.

Pour conclure, en cette période estivale, je vous souhaite à tous de passer un excellent été et de bonnes vacances.

*Céline Frayard,
Maire de Thil*

Le vote du budget 2022

Le compte administratif a été voté lors du conseil municipal du 22 Mars 2022.

Synthèse du compte Administratif 2021 :

Les 2 sections sont excédentaires et le résultat global de l'exercice 2021 est de 727 495.46 €.

	Dépenses	Recettes	Résultats 2021	Résultats Cumulés	Reste à Réaliser	Résultat Total
Section Fonctionnement	617 897.81	756 776.89	138 879.08	325 074.91		463 953.99
Section Investissement	305 813.48	275 733.52	-30 079.86	167 706.89	125 914.54	263 541.47

Les principaux projets réalisés en 2021 :

- ◆ Début des travaux de l'aménagement de l'ancienne poste pour un commerce multiservices.
- ◆ Rénovation des façades et du sol de la halle de la Mairie.
- ◆ Réalisation d'un mur de soutènement aux services techniques.
- ◆ Mise en sécurité avec la réalisation d'un nouvel escalier pour accéder aux cloches de l'église Saint Laurent.
- ◆ Restauration du Retable phase 1 et Polychromie.
- ◆ Diverses acquisitions : panneaux participation citoyenne, autolaveuse, broyeur végétaux, maisonnette pour la cour de récréation de l'école maternelle...

Les taux d'imposition :

Pour 2022, le conseil municipal a décidé de **ne pas pratiquer de hausse des taux encore cette année**. Il est à rappeler que ces taux ont été maintenus à ce niveau depuis 2017, soit depuis plus de 6 ans. Ceci est possible grâce à une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.

Taxe Foncier Bâti	36.62 %
Taxe Foncière Non Bâti	74.60 %

Rappel :

Suite à la réforme de la fiscalité, la suppression progressive de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales s'achèvera en 2023 pour tous les contribuables.

Le taux de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation est gelé en 2022 sur le taux de 2019 soit 14.50%.

Synthèse du budget 2022 :

Le budget a été voté lors du conseil municipal du 12 avril 2022.

SECTION FONCTIONNEMENT DÉPENSES ET RECETTES

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
Charges générales	281 464 €	Excédent antérieur	313 953.99 €
Charges de personnel	375 100 €	Atténuation de charges	5 000 €
Virement	64 291.99 €	Opération d'ordre	5 000 €
Opération d'ordre	6 070 €	Produits des services	35 500 €
Autres charges	301 850 €	Impôts et taxes	71 000 €
Charges financières	8 238 €	Fiscalité locale	352 681 €
Charges exceptionnelles	2 000 €	Dotations	250 479 €
Dotations aux provisions	100 €	Produits gestion courante	5 500 €
TOTAL	1 039 113.99 €	TOTAL	1 039 113.99 €

SECTION INVESTISSEMENT DÉPENSES ET RECETTES

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
Opération d'ordre	5 000 €	Solde exécution	137 626.93 €
Remboursement Emprunt	12 579 €	Vir. Sect. Fonctionnement	64 291.99 €
Immos. Incorporelles	39 700 €	Opération d'ordre	6 070 €
Pool Routier	6 000 €	Produits de cessions	2 000 €
Immos. Corporelles	236 815.86 €	Dotations	202 000 €
Immos. En cours	417 000 €	Subventions	324 226 €
Invest. Sous mandat	92 370.06 €	Emprunts et dettes	1 350 €
		Invest. Sous mandat	71 900 €
TOTAL	809 464.92 €	TOTAL	809 464.92 €

Les principaux projets prévus en 2022 :

- ◆ Fin des travaux de l'aménagement de l'ancienne poste pour un commerce multiservices
- ◆ Rénovation des WC de l'école élémentaire
- ◆ Aménagement extérieur et intérieur des services techniques
- ◆ Installation de panneaux pour la signalisation des lieux
- ◆ Achat d'un véhicule pour les services techniques
- ◆ Mairie : mise en accessibilité PMR des escaliers extérieurs
- ◆ Église Saint Laurent : remplacement des moteurs des cloches, du tableau de commande horloge et mise en sécurité.

Inscription Ecole

Vous êtes nouveaux arrivants sur Thil, votre enfant entre en Maternelle, ou il termine ses années de Maternelle et s'apprête à entrer à la « grande école », il vous faut inscrire votre enfant à l'école.

L'entrée au CP nécessite une inscription en Mairie même si votre enfant est en maternelle à l'école de Thil !

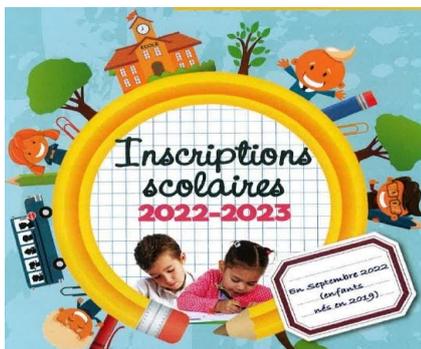
Vous pouvez envoyer un email ou vous rendre au secrétariat de la mairie afin de récupérer le document à compléter.

A la suite de cela, il vous faut contacter les directrices des écoles maternelle et primaire afin de prendre rendez-vous avec elles.

Pour rappel, voici le numéro des écoles :

- école maternelle : **Mme Constans - 05.61.85.63.02**

- école primaire : **Mme Dupont - 05.61.85.43.58**



Opération tranquillité vacances, contre les cambriolages, les bons réflexes !

Si vous vous absentez pendant les vacances, les services de police ou la gendarmerie nationale peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes et vous prévenir en cas d'anomalie.

Ce dispositif est gratuit et s'intitule « opération tranquillité vacances » (OTV). Il peut être demandé pour toute absence prolongée et n'est plus limitée aux vacances d'été ou aux vacances scolaires.

Pour en profiter, inscrivez-vous grâce au formulaire sur le site :

<https://www.interieur.gouv.fr> > **formulaire_otv**

À noter que le formulaire doit être déposé au moins 48 heures avant le départ en vacances.

Lors de votre inscription, vous devez indiquer si votre domicile est équipé d'un système d'alarme et si vous avez demandé à une personne de confiance de passer régulièrement afin d'éviter toute confusion avec un cambrioleur.

Et attention ! En cas de retour anticipé, pensez à prévenir les forces de l'ordre.

Dans le cadre de la prévention des cambriolages et de l'opération tranquillité vacances, le ministère de l'Intérieur dispense les conseils suivants :

- ◆ prévenir les voisins ou le gardien de l'immeuble de votre départ ;
- ◆ transférer les appels de votre ligne fixe vers votre mobile ou tout autre numéro où une personne pourra répondre ;
- ◆ demander à un proche de faire des passages dans le logement pour y montrer de l'activité (ouverture des volets par exemple) et relever le courrier le cas échéant ;
- ◆ ne pas laisser les clés dans la boîte aux lettres et ne pas inscrire l'adresse sur le trousseau de clefs ;
- ◆ Il est recommandé de ne pas diffuser publiquement les dates de vos vacances sur les réseaux sociaux pour éviter que cette information ne puisse être trouvée par des inconnus.

Etat Civil

NAISSANCES :

- Maïana ETCHEBEST, née le 18 octobre 2021 à Toulouse
- Loïs VERNUS, née, le 15 novembre 2021 à Thil
- Baptiste RENOLDE, né le 25 décembre 2021 à Toulouse
- Tao ZIMA, né le 31 décembre 2021 à Toulouse
- Enzo ERERO CORRADIN, né le 24 janvier 2022 à Quint-Fonsegrives
- Martin GALLAND, né le 01 février 2022 à Toulouse
- Karl STALEY LOZE, né le 16 mars 2022 à Toulouse

- Elisa NAHARBERROUET, née le 03 juin 2022 à Toulouse
- Loan VINCENT, né le 09 Juin 2022 à Toulouse

MARIAGES :

- Lucie BAYLE et Benoît PIGOT, le 9 octobre 2021
- Emilie LE FÈVRE et Matthieu MAURÉ, le 28 mai 2022

PACS :

- Julie ROUSSE et Martin CULIÉ, le 16 novembre 2021
- Camille JAMES et Jean-Michel BROUQUI, le 18 mai 2022

DÉCÈS :

- Jean-Claude PÉRIAMÉ, décédé

le 10 décembre 2021 à Toulouse, 81 ans

- Jean GALAN, décédé le 29 décembre 2021 à Thil, 80 ans
- Jeannine DAREYS née DUPRÉ, décédée le 23 janvier 2022 à Cornebarrieu, 99 ans
- Anatole BALAYER, décédé le 04 février 2022 à Thil, 95 ans
- Gatien ARNAULT, décédé le 21 avril 2022 à Cornebarrieu, 59 ans
- Monique BÉGUÉ née FOURCADE, décédée le 05 juin 2022 à Toulouse, 80 ans



Commémoration du 8 mai

Le dimanche 29 mai 2022 à 11h30 a eu lieu la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 célébrant le 77ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Comme de coutume cette cérémonie a eu lieu pendant la fête locale.

Tous les thilois ont ensuite été conviés à un apéritif offert par la municipalité afin de clôturer cette cérémonie.



Rappel des règles de bon voisinage

Nous avons la chance d'habiter dans une commune où il fait bon vivre et pourtant il faut régulièrement rappeler les règles à respecter pour vivre tous en harmonie. La vie en société suppose le respect de certaines règles de « savoir vivre », dont beaucoup sont dictées par le bon sens : respect des autres, respect des espaces publics et privés ...

Le bruit

Pour la tranquillité du voisinage, le bruit excessif est sanctionné de jour comme de nuit. Ceci concerne tout bruit émis à l'intérieur des habitations ou des dépendances provenant d'animaux, de téléviseurs, de radios, pétards, véhicules, outils de bricolage ou de jardinage ...

Tout bruit causé par désinvolture ou par manque de précaution est répréhensible.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, motoculteurs, tronçonneuses, rabeuseuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués conformément à l'arrêté préfectoral que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h00 à 18h00

Si vous souhaitez organiser une fête chez vous, entre amis, prenez le soin de prévenir, par correction, votre voisinage.

Les animaux

Aujourd'hui, en France, on dénombre plus de 7 millions de chiens et, en zone rurale, près de 40 % des foyers en possèdent un. Source de bien-être, d'affection, d'apaisement et de sécurité, remède à la solitude, facteur d'équilibre et d'éveil pour l'enfant... c'est aussi souvent un membre de la famille à part entière.

Paradoxalement, la présence des chiens n'est pas sans provoquer des nuisances..

Rappelons que leurs propriétaires doivent respecter certaines règles et ne pas perturber le voisinage. Il convient donc d'être vigilant et de vous assurer que votre chien ne divague pas seul dans l'espace public et qu'il ne génère pas de nuisances en votre présence mais aussi en votre absence : aboiements, détérioration de clôture, attitude agressive...

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

Brûlage des déchets verts

Toute incinération à l'air libre de déchets ménagers ou déchets verts est interdite.

Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement : broyage des végétaux pour le paillage, composteur individuel, collecte en déchetterie.

La déchetterie de Grenade est équipée de bennes pour recevoir vos déchets verts.

Arrêté municipal n°17/2011 du 18 mai 2011

Arrete prefectoral n° 1401 du 30 mars 2018

Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant.



XV de la Save

Malgré deux saisons impactées par la pandémie mondiale liée à la COVID 19, le XV de la Save se maintient en 1^{ère} série et pérennise l'esprit de famille qui motive le Club depuis sa naissance.

Financièrement, le Club est toujours en vie grâce à un énorme travail de Sponsoring réalisé au cours de la saison 2021-2022. Je tiens d'ailleurs à remercier tous nos partenaires pour leur soutien et leur confiance. On relance une saison 2022-2023 qui s'annonce déjà complexe avec les remaniements évoqués le 18 mai 2022 par la Ligue Occitanie de Rugby, en espérant que les poules soient favorables au XV de la Save afin de limiter les déplacements de nos joueurs. Rien n'est encore défini, par contre une chose est sûre : la saison 2022-2023 va se jouer sur les premiers matchs aller.

Notre ambition sportive est d'aller chercher la qualification en Championnat d'Occitanie : le Staff sportif s'affaire à recruter des joueurs dans l'objectif de concrétiser cette volonté du Club.

Je tiens à remercier tous nos partenaires ainsi que les municipalités de Saint-Paul sur Save, Montaigut sur Save, Launac, Thil et Bretx pour leur soutien matériel et financier notamment en ce qui concerne les installations sportives (nouveau parking, arrosage des terrains, un panneau d'affichage de score électronique en cours d'installation). Je remercie évidemment l'Amicale des Supporters pour leur soutien dans l'organisation et la préparation des repas d'avant-match, les supporters pour leur soutien sans faille, les Pionniers de l'USMSP pour leur fidélité, l'école de Rugby ASVS pour sa collaboration et le fait de transmettre aux futures générations la passion du ballon ovale, l'Union Sportive Lisloise pour s'occuper de nos joueurs Cadets et Juniors. Je remercie l'ensemble des Diri-



geants, du Staff sportif et des joueurs sans qui le XV de la Save n'aurait pas de raison d'être.

Joueurs, partenaires et bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !

Sportivement,

Patrice GAZZERA, *Président du XV de la Save.*

Contact :

• tél : 06 08 10 93 66

• mail : president.xvdelasave@gmail.com

Bureau du XV de la Save :

Président : Patrice GAZZERA

Président d'Honneur : Joseph SACONNA

Vices présidents : Gilles DUBREUIL et Jean-Charles RINALDI

Secrétaire : Cathy GOUMAIN

Secrétaire adjoint : Julien DUBREUIL

Trésorier : Fabrice LANNES

Association des Parents d'Elèves

L'année scolaire 2021-2022 a signé le retour des événements organisés par l'Association des Parents d'Elèves.

Cette année encore nous avons proposé des nouveautés comme par exemple les ventes mensuelles de fruits et légumes bio en partenariat avec Andaloubio, la vente de viennoiseries du Delicio à l'occasion de la fête des mères, la vente de terrines en partenariat avec La ferme de La-grange. Nous avons aussi renouvelé nos livraisons de repas à domicile : pizzas, asiatiques et kebab.

Ces événements nous ont permis de récolter de l'argent avec lequel nous avons financé :

♦ pour l'élémentaire : une sortie à la halle de la machine ainsi qu'une sortie à la cité de l'espace

♦ pour la maternelle : une sortie de fin d'année à l'asinerie, un spectacle de Noël ainsi qu'un autre spectacle pour les vacances d'avril.

Pour clôturer cette année, nous organisons une color party en musique le 1er juillet à la salle des fêtes avec la venue du foodtrucks Tartine & Lulu. N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook APE Thil.

Le bureau de l'Ape Thil : Julie, Céline et Marine accompagnées des délégués élus Céline, Karine, Sandrine, Amandine, Natacha, Géraldine et Nicolas.



Football Club
de l'Ouest



2014
SAVE & GARONNE

FCO - football club de l'ouest

Le FCO et l'entente Save & Garonne ont réalisé une très belle saison 2021-2022 !

Commençons par l'entente S&G, et en particulier nos U15, qui ont validé leur montée en niveau Régional lors de la dernière journée avec une victoire 4-3 à l'extérieur !

Ils joueront l'an prochain contre des gros clubs d'Occitanie : AUCH, CASTRES, AGDE, ...

C'est le fruit d'un long travail de formation depuis les petites catégories jusqu'à U15, et de l'engagement des dirigeants dans le projet de l'entente qui a maintenant 12 ans ! Les autres catégories talonnent les U15 et sont aussi aux portes de la régionale.

Une très belle réussite !

Coté FCO le niveau progresse aussi et les résultats suivent. Dans chaque catégorie une équipe FCO a évolué au niveau D1 (département 1). Très bon comporte-



A vos agendas ...

La date du forum des associations est fixée au **vendredi 2 septembre 2022 de 18h à 20h** à la salle polyvalente. Vous découvrirez toutes les activités sportives, artistiques ou culturelles proposées par les diverses associations dans les salles communales de Thil.

N'hésitez pas à venir rencontrer les animateurs ou présidents d'associations qui seront présents pour répondre à toutes vos questions et procéder aux inscriptions.

ABONNÉS



FOOTBALL - AMATEURS

Grenade. L'Entente Save et Garonne accède au niveau régional

ment de nos joueurs qui se sont maintenus à ce niveau toute l'année. Cette préparation leur permet de très bien se classer en tournoi et de remporter des trophées.

Nous ne perdons pas de vue les enfants un peu moins compétiteurs mais toujours assidus, qui ont pu se faire plaisir en évoluant en D2 ou D3. Il y en a pour tous ! Cette année a aussi vu le football féminin exploser ! Une équipe de foot à 5 en U11 a pu être montée. Toutes les catégories ont vu l'arrivée d'au moins 2 féminines.

L'EURO féminine qui débutera en juillet, nous apportera certainement encore plus de nouvelles recrues féminines.

Pour terminer, un grand moment de bonheur pour nos U9 qui ont eu la chance d'être invité au tournoi du TFC, ont pu rencontrer les joueurs et toucher le trophée ligue 2 !

Maintenant place à la saison 2022-2023. Les inscriptions sont ouvertes !

Lieux et horaires sur notre site internet.

N'hésitez pas à nous contacter sur

fcouest31530@gmail.com si votre enfant souhaite pratiquer ou si vous souhaitez participer à la vie du club.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur notre club sur les sites **www.fcouest.fr** et sur **www.entente-save-garonne.footeo.com**.

Vous pouvez aussi nous suivre sur le site facebook **https://www.facebook.com/fcouest**

Associations



Cirque

Après deux années chaotiques et sans spectacle, **la reprise des week-ends cirque a bien eu lieu** cette année, avec 4 stages étalés entre novembre 2021 et mai 2022.



Toujours sous la direction de Jalal, professionnel de la nouvelle structure **Cirque et Campagne**, les petits cirassiens ont pu se retrouver à la salle polyvalente pour découvrir l'univers créé pour ces occasions ou approfondir leurs compétences pour les anciens.



La mise à disposition de **matériel spécifique** apporté par Jalal, **son savoir-faire**, l'aide technique de Thibault chez les grands et l'aide des **parents bénévoles** présents pour installer la salle, co-encadrer les 4 groupes et ranger le matériel le dimanche soir a permis une nouvelle fois d'aboutir à une représentation époustouflante de poésie et de prouesses ! **Bravo les artistes !**



La section cirque du Foyer rural vous donne rendez-vous l'année prochaine pour 5 week-ends chaleureux !



Gym Fitness de la Save

Active depuis 2008, Gym Fitness de la Save est une association indépendante locale.

L'association compte aujourd'hui plus de 130 adhérents et propose des cours dans les communes de Thil, Bretx, Saint-Paul-sur-Save et Montaignut-sur-Save (en partenariat avec le foyer rural) ainsi que Menville.

Nos professeurs diplômées, Coralie et Laurence, proposent des cours accessibles à tous les âges et tous les niveaux. On retrouve la gym d'entretien, tonique, douce, des séances d'abdos-fessiers/piloxing, stretching, pilates, Hiit, body sculpt, yin yoga, hatha yoga. Un

tarif unique vous permet d'accéder

CUISSES ABDOS FESSIERS YIN YOGA / HATHA YOGA GYM TOTAL BODY
STRONG / BODY PUMP ZUMBA FITNESS SWISSBALL PILATES



à l'ensemble des cours.

L'association sportive pratique essentiellement le sport santé qui ne tient pas compte de la performance mais dont le but est d'exercer une activité physique régulière adaptée à ses besoins. Le tout dans un esprit de convivialité bien sûr !

A partir de la prochaine saison, certains cours seront accessibles aux adolescents.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site internet :

<https://gym-fitness-de-la-save.assoconnect.com>

ou page facebook :

Gym Fitness de la Save

Comité des fêtes



L'assemblée générale du comité des fêtes de Thil s'est tenue le 10 décembre 2021. Toujours sous l'impulsion, et avec la réélection de son emblématique et irremplaçable président Jean-Luc, le comité sera composé de 16 volontaires pour cette nouvelle année 2022.

Des manifestations seront programmées :

- ◆ 2 repas à thème en intérieur à la salle des fêtes,
- ◆ 2 repas gourmands en extérieur sur la place du village,
- ◆ La fête locale,
- ◆ 2 vide-greniers,
- ◆ Halloween,
- ◆ et Carnaval.

A la date d'aujourd'hui, ont eu lieu :

- ◆ Le 1^{er} repas, thème choucroute-bière, avec son animation par DJ Alex,
- ◆ La fête locale, avec ses 2 soirées animées, son feu d'artifice, son concours de pétanque, la cérémonie au monument aux morts, l'apéritif de la mairie et sa paella du dimanche midi, ambiance bandas : remerciements pour nos courageux. ses au paquito, spécialement Guy,
- ◆ Le 1^{er} vide grenier et ses 35 exposants.

Ces 3 évènements ont permis de rassembler quelques familles thiloises et des environs dans une ambiance festive et conviviale.

Vous aurez peut-être remarqué les nouvelles tenues des bénévoles puisque le comité s'est doté de nouveaux polos, sponsorisés par DerElec, MCEB et Citroën Lévignac, que nous remercions encore pour leur générosité.

Merci aussi dans un premier temps, à la mairie, qui nous a encore attribué une belle dotation permettant de faire profiter notre village de moments festifs, mais aussi, vous, les thilois.es, qui nous accordez votre confiance et votre générosité lorsque nous passons vous solliciter en apportant le programme et la fleur. Sachez que les frais du feu d'artifice sont quasiment couverts par vos dons. MERCI.

Vous avez des disponibilités, des idées, alors n'hésitez pas à venir à notre rencontre lors de nos manifestations ou sur les réseaux. Et, pourquoi ne pas venir nous rejoindre très vite.

L'équipe du comité.

Danse

Après deux années rebondissantes d'adaptation, de mouvements irréguliers... la section danse du Foyer Rural Thilois a enfin profité de cours hebdomadaires en salle des mariages depuis septembre (32 à 33 séances).

Les enfants des cours d'éveil et d'initiation à la danse et les jeunes danseuses de jazz contemporain et street jazz préparent activement leur spectacle pour le 28 juin au soir avec leurs professeurs Delphine Lafoix et Marine Rodriguez.

Y seront présentées plusieurs chorégraphies et "dances d'exploration".

Parents, professeurs et autres spectateurs attendus se réjouissent de ce rendez-vous. Encourageons ces jeunes élèves qui ont pour certaines suivi le mouvement depuis 3 ans !

Les deux professeurs, qui se sont alternées cette année entre le mardi et le jeudi soirs, poursuivrons ces cours à la rentrée le jeudi soir avec une nouvelle proposition pour des plus grands ! Les adultes seront les bienvenus.

(Informations : delphine.lafoix@gmail.com
06 14 50 17 73)



Foyer rural

Après les 2 années de mise en pause due au covid, le Foyer rural Thilois a été ravi de retrouver ses adhérents aussi nombreux cette année, bien que toutes les activités habituelles n'aient pas pu être programmées en raison des exigences sanitaires. Vous trouverez dans ces pages quelques ateliers pratiqués, mais n'oublions pas les cours d'anglais de Laurence, et de piano de James.

La rentrée 2022 s'annonce active avec un retour de la poterie, du dessin, de la bibliothèque, et des idées à concrétiser, grâce à une nouvelle équipe, en place au 23/06/2022 !

Yoga

Lundi soir à Thil : les séances de Yoga proposées par le Foyer Rural Thilois continuent et de nouveaux créneaux sont à l'étude !

L'année pour les cours de yoga s'est bien déroulée le lundi soir à la salle polyvalente de Thil en association avec le Foyer Rural Thilois avec deux créneaux :

Cours de Hatha YOGA de 18h45 à 20h

Cours de Hatha YOGA de 20h15 à 21h30

Pour la saison 2022/2023, les créneaux du lundi sont

maintenus et d'autres créneaux et cours yoga adultes et yoga enfants sont à l'étude.

Nous vous tiendrons informés.

Les pré-inscriptions pour les cours du lundi sont possibles dès le mois de juin.

Vous pouvez contacter Aurélie, professeure de Hatha Yoga, pour plus de renseignements et pour pré-réserver votre place pour la rentrée au **06.51.55.82.41**.

Rugby ASVS

L'ASVS école de rugby organise des portes ouvertes les mercredis 15, 22 et 29 Juin à partir de 17h00 à St Paul et Thil. Nous accueillons les enfants nés entre 2018 et 2009 pour leur faire découvrir le plaisir de jouer avec la balle ovale.

Ecole de rugby labellisée FFR notre club de bénévoles propose des entraînements 1 à 2 fois par semaine selon les catégories d'âge.

Venez rejoindre le monde de l'ovale et soutenir nos équipes lors du Challenge de la Save dans le parc de

Launac le samedi 11 Juin toute la journée !

Inscription et information :

• www.asvsave.fr ou

• **06 08 04 83 14** ou

• fabrice.abadie@asvsave.fr

Viens faire l'essai et rejoins l'ASVS ! Filles et garçons peuvent venir faire 2 essais gratuits.

Journées portes ouvertes les mercredis 15, 22 et 29 Juin.

Inscription préalable sur le site internet.

L'ASVS recrute un jeune alternant BPJEPS Rugby. Vous trouverez toutes les informations ci-dessous :

L'ASVS Ecole de rugby labellisée FFR de la région toulousaine recherche un éducateur sportif en apprentissage (BPJEPS). Notre club accueille plus de 170 licenciés des U6 aux U14. Plus d'infos : www.asvsave.fr

Les missions sont définies ci-après :

Fiche de poste – Educateur sportif en apprentissage

Intervenant au sein de l'École de Rugby (en accompagnement avec le Responsable Sportif)

• Constitution et organisation des trames d'entraînement en coordination avec les éducateurs et le Livret du jeune joueur de la FFR, des catégories U6 à U14.

• Gestion des compétitions du samedi et des tournois de fin de saison.

• Suivi relationnel et administratif (parents, bureau)

• Organisation et support à l'encadrement des stages et manifestations « École de Rugby » • Remplacements ponctuels des éducateurs absents

Encadrement technique

• Gestion et encadrement d'une catégorie (entraînements + compétitions)

Événementiel

• Support à l'organisation des manifestations club

• Support à l'organisation des plateaux et du tournoi du club

• Participation aux manifestations pour promouvoir le rugby sur notre territoire : Forums association, Journées sportives, interventions dans les écoles, centre de loisirs...

Administratif

• Assistance aux tâches administratives du club

• Participation aux réunions du bureau

• Contribution active aux réflexions club

Profil recherché :

• Stagiaire entre 18 et 25 ans.

• Tous niveaux d'études acceptés.

• Aisances d'animation et d'expression.

• Connaissances techniques rugby et justifier de la pratique du rugby à XV en compétition pendant une saison sportive a minima

• Capacités relationnelles et organisationnelles

• Rigueur, dynamisme, adaptabilité, implication et bonne humeur

• Aisance avec l'outil informatique et logiciels de type "Gsuite"

• Permis B et véhicule.

Accompagnement :

Un accompagnement continu avec le maître d'apprentissage désigné sera

prévu afin de faire régulièrement le point sur les objectifs et le déroulement de la mission, ainsi que sur le projet d'avenir du stagiaire. Le vice-président en charge du sportif sera son interlocuteur direct au sein du club. Pendant la durée du contrat l'apprenti sera en lien avec le président de l'association, le responsable sportif et les bénévoles de l'association.

L'apprenti est considéré comme un acteur à part entière au sein de la structure, il sera donc amené à participer aux réflexions de l'équipe et à les enrichir par ses propositions.

Informations pratiques :

• 300 heures d'activités en club réparties sur l'année de formation. Horaires variables selon les événements mais a minima Mercredis de 16h45 à 20h00, vendredis de 18h00 à 20h00 et samedis. • 600 heures de formation assurés par La ligue Occitanie de Rugby.

Epreuves de sélection : Fin Juin 2022

Début de la Formation : 29 Août 2022

Fin de la Formation : 28 Août 2023

Candidature : Envoyer CV et lettre de motivation à :

Damien :

responsable_sportif@asvsave.fr
renseignement : **07 89 52 61 37**

Attention à la chaleur !

Des vagues de chaleur ont déjà eu lieu au mois de juin avec des températures maximales entre 34°C et 38°C.

Il est important de se protéger même quand les fortes chaleurs sont de courte durée.

Les épisodes de fortes chaleurs et de canicule peuvent être dangereux pour la santé surtout chez les personnes les plus à risque. A compter du 1er juin, le plan national canicule est activé sur le territoire.

Connaissez-vous la différence entre un pic de chaleur, une vague de chaleur et la canicule ?

Conseils :

Les conseils et gestes simples à adopter par tous pour se protéger des fortes chaleurs sont les suivantes :

PIC DE CHALEUR, VAGUE DE CHALEUR ET CANICULE



PIC DE CHALEUR

Épisode **brief**, généralement 24/48h, durant lequel les T°C sont très supérieures aux normales de saison.



VAGUE DE CHALEUR

Observation des températures anormalement élevées **pendant au moins 3 jours consécutifs**.



CANICULE

Épisode de températures élevées, de **jour comme de nuit**, sur une période **prolongée**.

- Restez hydratés,
- Limitez vos activités physiques
- Aidez les plus fragiles

Numéros utiles :

- En cas d'urgence **appeler le 15**
- Plateforme téléphonique d'information : **0 800 06 66 66** (appel gratuit) accessible tous les jours de 9h-19h.

Recensement en mairie des personnes vulnérables :

En période de canicule, la commune de Thil vient en aide aux personnes les plus vulnérables.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est chargé de recueillir dans un registre les éléments

relatifs à l'identité des personnes qui en font la demande.

Ce recensement repose sur une démarche volontaire.

Si vous souhaitez vous inscrire ou si vous pensez à une personne de votre entourage qui nécessite d'y figurer, nous vous invitons à renseigner le formulaire sur le site de la mairie et de le retourner au secrétariat de la Mairie ou de joindre le secrétariat de la mairie au **05.61.85.42.88**.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

La tour Chappe de Thil

Quand on monte la côte dite « Du Moulin », au lieu-dit « Pauillac », on remarque une tour ronde en briques, surmontée d'un toit à deux pentes, visiblement rajouté. Cette tour, aujourd'hui propriété de M. René LEZAT est un vestige de l'ancienne ligne du télégraphe optique CHAPPE, qui reliait Bordeaux à Avignon, ligne créée en 1834.

Claude CHAPPE, né en 1763 à Bruilon dans la Sarthe, fut l'inventeur de ce système qui permettait, par

transmission optique de signaux codés, de transporter l'information à une vitesse très supérieure à celle des anciens courriers à cheval.

Le premier essai eut lieu le 12 juillet 1793 entre Paris et St Martin du Tertre, sur une trentaine de kilomètres. Son bon résultat décida de la prolongation de la ligne vers Lille, et c'est ainsi qu'en août 1794, une dépêche annonça à la Convention la prise de Condé sur Escaut, quelques heures après l'évènement. Ce coup

médiatique fit la fortune du système, qui se développa jusqu'en 1830, par diverses lignes convergeant toutes sur Paris.

Ce n'est qu'en 1834 qu'on songea à créer des transversales, dont une seule fut entièrement réalisée, la ligne Bordeaux-Avignon, avec une antenne sur Perpignan. Les appareils de transmission, des bras articulés qui prenaient diverses positions, étaient installés sur des hauteurs distantes d'environ 10 kms, chaque poste transmettant sans en connaître la signification, un message codé qui était mis en clair à l'arrivée. En 2 ou 3 heures, une dépêche était transmise de Paris aux frontières, alors qu'un délai de 3 à 6 jours était nécessaire par messagers. La tour de Pauillac recevait des signaux de Belleserre, et les transmettait vers Lévigac (Bouconne) qui renvoyait à Cornebarrieu, puis à Blagnac (sur le clocher dont il fallut abattre la flèche) et à Toulouse (sur le clocher des Cordeliers). La ligne fonctionnait à merveille, sauf évidemment par temps de brouillard. Mais, le 17 avril 1852, la 1ère ligne du télégraphe électrique Morse relia Paris à Toulouse, et le nouveau système se moqua des intempéries; aussi, après deux ans de vie commune, le télégraphe Chappe s'arrêta.

Reste, témoin sur notre commune de ce passé, cette tour qui rappelle le génie inventif d'un homme, et la participation de Thil à cette aventure novatrice.

*« Tu fus l'énigme de notre âge :
Nous voulions, enfants curieux,
Deviner ce muet langage,
Qui semblait le parler des dieux,
Lorsque tes bras cabalistiques
Lançaient à l'horizon blafard,
Les mensonges diplomatiques,
Interrompus par le brouillard »
(Gustave NADAUD 1820 1893)*

M. Comby

